



Madame la Conseillère Fédérale  
**Viola Amherd**  
**Palais Fédéral Ouest**  
3003 **Berne**

Sion, le 3 novembre 2022

### **Rapport intitulé « La sécurité de la Suisse en 2022 »**

Madame la Conseillère Fédérale,

Nous faisons suite à la publication du rapport intitulé « la sécurité de la Suisse en 2022 » et notamment à la section « extrémisme violent » page 47 et ss de ce document. En page 51, vous y développez la notion d'un « extrémisme monothématique violent, en particulier l'extrémisme Corona violent ».

Ce nouveau concept a retenu toute notre attention, notamment lorsque nous apprenons que le fait de penser et d'exprimer une autre opinion que le récit officiel ou encore poser des questions relève de celui-ci.

Nous tenons à vous rappeler que la liberté d'expression est expressément contenue dans la Constitution suisse et fait partie des droits fondamentaux des citoyens. Si le fait de s'opposer pacifiquement aux mesures prises par le Conseil Fédéral comme cela a été le cas, en utilisant les moyens légaux tels que des courriers questionnants, des manifestations regroupant des individus de tous âges, chantant, dansant ou offrant des fleurs à une police armée jusqu'aux dents qui les gazait, représente votre définition de la violence et l'extrémisme, nous souhaiterions connaître la base légale de ces nouveaux critères définissant la « violence » dont vous parlez.

A défaut, nous ne comprenons pas l'intérêt d'un tel paragraphe sur « l'extrémisme monothématique » sauf à stigmatiser, et discriminer de fait cette catégorie de la population qui s'interroge et s'exprime. Cela est d'autant plus choquant, alors que vous n'avez de cesse de prôner la non-discrimination et l'intégration de toute la population.

En revanche, nous avons bien pris note que « la situation extraordinaire prévue par la loi sur les épidémies n'est plus d'actualité ». C'est une excellente nouvelle et cela implique sans doute que vous allez abroger la loi Covid-19 qui est toujours en vigueur alors même qu'il n'existe plus de situation particulière et que celle-ci aurait dû disparaître depuis bien longtemps déjà. Sans oublier que cette loi entérine un régime d'exception pour dix ans donnant effectivement au Conseil Fédéral des pouvoirs élargis.

C'est sans doute partant de ce postulat, que vous en concluez promptement que certains pensent que la « Suisse s'est transformée en dictature qu'il s'agit de détruire ». Pourrions-nous savoir sur quels textes ou quels discours se base cette affirmation ? D'ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait qu'il conviendrait plutôt de parler de régime totalitaire et non de dictature...

Pour terminer, vous n'hésitez pas à prétendre que cette catégorie de la population prône la violence comme solution pour renouer avec la normalité !



Encore une fois, quelles sont vos sources pour publier des affirmations d'une telle gravité ?

Nous nous faisons les porte-paroles d'une partie de ceux que vous nommez les « extrémistes monothématiques », des citoyens qui posent des questions, qui s'en posent et qui cherchent à comprendre les incohérences entre certains discours et certaines décisions.

Réfléchir et poser des questions est-il devenu un acte violent ?

Nous serons ravis de lire vos réponses et vos explications éclairantes.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous adressons, Madame la Conseillère Fédérale, nos meilleures salutations.

Mouvement Fédératif Romand

Michelle Cailler



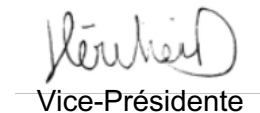
Présidente

Christian Thury



Caissier

Delphine Héritier-De Barros



Vice-Présidente

Membres du Comité :

Dan Notario



Michel Berset



Philippe Saegesser



Frederique Giacomoni



Ainsi qu'aux noms des collectifs :



réseau rCV  
CHOIX VACCINAL



Le Collectif Parents

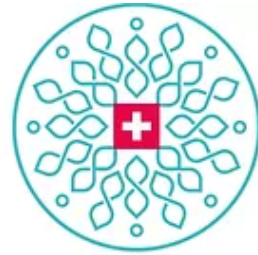


Droits et Liberté



+





**RÉSEAU** SUISSE  
THÉRAPEUTES



le grand eveil genevois



**Éducation sans certificat**

Copies à :

- Président de la Confédération M. Ignacio Cassis, Palais Fédéral Ouest, 3003 Berne.
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Fédéraux, Palais Fédéral Ouest, 3003 Berne.
- A tous les parlementaires.